

Journée nationale d'instruction de la F.N.C.D.R. dans le cadre du congrès de
l'Association Dentaire Française Paris palais des Congrès- Porte Maillot
Salle 351 (Niveau 3 - Zone M)*

Samedi 26 novembre 2022

Sous le haut patronage de Monsieur le médecin-général des armées, Directeur Central du Service de Santé des Armées

8h45 : Accueil - Ouverture par le Président National, CDCSCN® Jean-Pierre FOGEL

9h00 : « Retour d'Opex » par le CDC® François MONTAGNE-LAINE 13^{ème} AM-2^{ème} CMA et le CDC® Philippe GATEAU 12^{ème} AM-2^{ème} CMA

9h30 : « La chancellerie réserve » par la CRP Camille LAJOURS, Chef du bureau chancellerie du service de santé des armées DAGRH/ CHANC

10h15 : Pause-café salle 352b - Visite de l'exposition

11h00 : « Présentation du Bureau Personnel Réserve » par M. Alex NGUYEN, chef du BPR SSA/RH/DAGR/RES/BPR

11h45 : « Structuration du réseau des chirurgiens-dentistes au sein de la médecine des forces ». CDC Olivier LECOMTE Référent odontologie pour la médecine des forces 119^{ème} AM - 14^{ème} CMA

12h00 : « Actualité de la réserve » MCSCN Denis PRETE Délégué aux réserves du service de santé des armées

12h30: Conclusion par le Coordonnateur National pour l'Odontologie dans les Armées, CDCSCN Thierry VUILLEMIN

12h45 : Déjeuner en commun sur place salle 352b

*Le numéro des salles est susceptible d'être modifié. Certificat de vaccination Covid à jour exigé



Cette activité sera prise en compte comme une journée d'instruction convoquée par votre Formation d'Emploi.
Demande à effectuer avant le 19/11/2022

Tenue civile ou Tenue réglementaire du Service de Santé (mais uniquement dans l'enceinte du Palais des Congrès)
(Tenue bleue interarmées, chemise blanche, cravate noire)

Volet détachable à retourner à : Mme SICE – Secrétariat du GORSSA 3 Av Lombart 92260 FONTENAY AUX ROSES

Inscription et réservation obligatoires avant le 21 novembre 2022
Journée ADF du samedi 26 novembre 2022

Nom:.....
Prénom:.....
Grade:.....CMA et AM /HIA d'appartenance :.....
E-Mail :..... Tel Portable :

Pour les Chirurgiens-Dentistes de Réserve et d'Active conférences seules : GRATUIT

Rappel : Pour les chirurgiens-dentistes de réserve, la cotisation annuelle 2022 est à régler dans vos associations régionales

Pour Tous, facultatif, je m'inscris au déjeuner et, je règle le repas soit :.....50 €

Chèque à établir à l'ordre de la FNCDR et à adresser Secrétariat du GORSSA avec ce coupon
(Pas de remboursement possible si vous annulez moins de 48h00 avant la date limite)